



COMMUNIQUE DE PRESSE

26 août 2014

Les membres de l'observatoire de suivi hydrologique se sont réunis à la préfecture aujourd'hui, mardi 26 août 2014.

Ces réunions régulières de l'observatoire hydrologique visent, avant tout, à partager avec l'ensemble des acteurs associés, les situations météo et hydrologique, l'état des nappes et de la ressource stockée. Un point sur la campagne d'irrigation (niveau de satisfaction des besoins en eau selon les cultures) est également fait à cette occasion.

Après un mois de juin déficitaire en pluviométrie, les mois de juillet et août ont enregistré des excédents pluviométriques de 55% et 25%. Néanmoins, dans certains secteurs, les pluies ne se sont pas traduites par des écoulements efficaces sur les affluents non réalimentés. Ce constat a été confirmé sur le réseau hydrographique non réalimenté de 5 sous bassins versants par des observations faites en juillet et renouvelées, très récemment, pour la préparation de cet observatoire.

Il a donc été décidé aujourd'hui de prendre en Lot-et-Garonne un premier niveau de mesures, que les départements voisins du Tarn-et-Garonne et du Lot ont déjà prises depuis plusieurs semaines. Ces restrictions concernent les cours d'eau non réalimentés des bassins suivants :

- restriction de 30% des prélèvements pour les bassins du Dropt et de la Garonne amont
- restriction de 50% des prélèvements des bassins versants de la Masse d'Agen et de la Séoune,
- interdiction totale des prélèvements du bassin de la Gupie. Toutefois, à titre dérogatoire, sur ce bassin versant, les prélèvements, restreints à 50%, demeurent autorisés pour l'irrigation des haricots, tomates de conserve, kiwis, noisetiers, pommiers et pruniers.

L'impact de ces mesures sur l'irrigation sera très limité au regard du nombre peu important d'exploitants concernés et par la faible superficie des cultures restant à irriguer à cette période de la saison.

CONTACTS PRESSE

Marie-Claude BOUSQUIER
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50
marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr

Joëlle MEURISSE
☎ 05 53 77 61 83
joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr